MHR *Connexions*

Bulletin d'information de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Volume 11 Numéro 10 *Octobre 2011*

Égalité des chances et absence de discrimination

THE MANITOBA HUMAN RIGHTS COMMISSION

LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU MANITOBA

www.manitobahumanrights.ca

Même si le Mois de l'histoire des femmes célébrait la contribution des artistes féminines au changement social, c'est la danse qui était à l'honneur. Cette activité a eu lieu au Palais législatif du Manitoba et a mis en avant des représentations de danse des élèves du programme professionnel de la School of Contemporary Dancers et de la Drive Dance Company, chorégraphiées par M^me^ Stephanie Ballard. Là, les danseurs étaient présents de chaque côté du grand escalier tandis que de nombreux visiteurs allaient et venaient. Plus de détails sont à suivre à la page 2.

Est-ce que votre lieu de travail pourrait gagner un prix?

Les lieux de travail peuvent s'avérer difficiles pour certains employés. Toutefois, certains employeurs et syndicats font tout leur possible pour créer des lieux de travail inclusifs et diversifiés.

Cette année, la Commission des droits de la personne du Manitoba, la Commission canadienne des droits de la personne et l'Association manitobaines des droits et libertés vont reconnaître l'un de ces lieux de travail en lui décernant le Prix manitobain du dévouement à la cause des droits de la personne de 2011.

« Nous savons qu'il y a des lieux de travail diversifiés et inclusifs qui emploient ou forment des personnes ayant vécu des désavantages historiques, a déclaré la directrice générale de la Commission des droits de la personne du Manitoba, M^me^ Dianna Scarth. Cette année, nous aimerions reconnaître leurs réalisations », a-t-elle ajouté.

La Bourse Sybil-Shack pour la promotion des droits de la personne par la jeunesse 2011 sera attribuée à un groupe de jeunes ou à un jeune qui a agi pour favoriser le respect des droits de la personne et les libertés fondamentales au Manitoba.

La date limite de réception des mises en candidature est le jeudi 10 novembre 2011 à 17 h. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, les prix seront présentés au cours d'une réception qui aura lieu le 8 décembre 2011 au restaurant Kum Koon Garden à Winnipeg.

Suite à la page 2

Les droits en question
par Jerry Woods, président

Plus tôt ce mois-ci, j'ai eu l'honneur d'être invité à faire partie du public d'une assemblée publique locale organisée par le Réseau de télévision des peuples autochtones, APTN. Cette assemblée publique a été diffusée en direct à la télévision et sur Internet. Le sujet était : « Le racisme : parlons-en ». J'espère que les gens ont vu et entendu cette assemblée publique locale.

Cette expérience a été enrichissante car peu d'entre nous parlons vraiment de racisme. Un des sujets de discussion était les enfants victimes de racisme. Ils savent que quelque chose ne va pas mais ils n'arrivent pas vraiment à comprendre le problème, et ils commencent à croire que le problème vient d'eux. En tant qu'adultes, nous sommes censés pouvoir répondre à leurs questions.

C'est la raison pour laquelle je pense que des activités comme l'assemblée publique locale organisée par APTN sont importantes. C'est le mode de vie autochtone. Nous nous rassemblons, nous nous écoutons les uns les autres, nous racontons nos histoires et nous trouvons de la force chez les autres, que nous passons à nos enfants. C'est fondamental. Nous devons nous respecter nous-mêmes et, au sein de notre propre culture, nous respecter les uns les autres.

Nous avons aussi parlé du racisme systémique. Il est devenu évident que nous en avons tous fait l'expérience. Mais que pouvons-nous faire? Qui parmi nous peut changer qui nous sommes, même si c'est ce que nous voulons, et en dépit de tous les efforts faits? Nous sommes qui nous sommes. Et cela s'applique à quiconque a été victime de discrimination, que ce soit à cause de son ascendance, d'une déficience, de son sexe, de sa religion, de son âge ou de son orientation sexuelle.

Dans le public, une femme a parlé d'avoir été élevée comme une « nonIndienne » comme elle a dit. Elle a expliqué que lorsqu'elle était enfant, dans les années 50, elle avait honte d'être Autochtone. Maintenant elle puise sa force chez les autres, dans l'éducation et dans ses propres croyances. Comme elle le dit : « Ils ont essayé d'enlever l'Indien en nous, mais cela n'a pas marché. Beaucoup d'entre nous ont retrouvé leur identité, au moins en partie. J'ai parfois encore honte et je sais que je dois faire des efforts sur moi-même, et probablement que je devrai en faire toute ma vie. » Pour elle, le racisme est une condamnation à vie.

En tant qu'adultes, qui parmi nous veut condamner nos enfants à vivre victimes de racisme ou de la honte qui l'accompagne?

M. Jerry Woods est de la Première nation Couchiching.

Des femmes honorées pour des changements artistiques et sociaux

Les femmes qui ont excellé dans l'art, que ce soit en images, en paroles ou en sons, étaient au centre de tout. On a célébré le Mois de l'histoire des femmes 2011 au Palais législatif du Manitoba où on a mis à l'honneur huit femmes artistes de la province, dont les créations artistiques ont changé la vie de femmes, de familles et de communautés.

Trois des artistes mises à l'honneur (de gauche à droite) : Hope McIntyre, Jaime Black et Leah Decter écoutent la conférencière d'honneur Shawna Dempsey félicitant les artistes « qui transforment notre monde et montrent une voie vers l'avant ».

Ces huit femmes sont : Cecilia Araneda pour son travail dans les arts médiatiques, la célèbre artisane Teresa Burrows, Rocwan Crowe pour son travail dans les arts littéraires, Leah Decter pour ses réalisations dans les arts visuels, la danseuse accomplie Buffy Handel, Ingrid D. Johnson pour son travail en tant qu'activiste et chanteuse illustre, Hope McIntyre pour ses réalisations dans les arts de la scène, et Jaime Black, mise à l'honneur en tant que jeune artiste multidisciplinaire en début de carrière.

La conférencière d'honneur était l'artiste multidisciplinaire Shawna Dempsey, qui est connue pour son travail dans les domaines de l'art performance, de la vidéo, du film et de l'estampe. Elle est aussi codirectrice générale du Mentoring Artists for Women's Art (MAWA).

Elle a félicité les artistes pour leur extraordinaire travail et a demandé au public d'appuyer l'éducation artistique en encourageant l'assistance « à écrire une lettre ou à passer un coup de téléphone afin que toutes nos voix puissent être entendues et que l'éducation artistique à l'école ne soit pas une activité parascolaire ou payante. »

Elle a aussi demandé à l'auditoire d'apporter un soutien financier aux artistes femmes, et elle a évoqué des statistiques indiquant que les artistes femmes gagnent seulement 58 % de ce que les artistes hommes gagnent.

Au cours de la célébration, la ministre du Travail et de l'Immigration et ministre responsable de la Condition féminine, M^me^ Jennifer Howard, a présenté la publication *Femmes dans les arts : Des artistes au service du changement social*, qui met en avant les contributions de ces huit femmes. On peut obtenir une copie de cette publication auprès de la Division de la situation de la femme du Manitoba par téléphone au 204 9456281 ou au 1 800 2630234 (sans frais), par courriel à msw@gov.mb.ca ou en ligne à www.gov.mb.ca/msw/index_fr.html.

Suite de la page 1

Les récipiendaires du Prix manitobain du dévouement à la cause des droits de la personne (ancien prix de réussite en matière de droits de la personne) et de la Bourse Sybil-Shack pour la promotion des droits de la personne par la jeunesse recevront un certificat de réussite et 500 $. Chaque année, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la personne, la Commission des droits de la personne du Manitoba, la Commission canadienne des droits de la personne et l'Association manitobaine des droits et libertés reconnaissent le travail accompli dans le domaine des droits de la personne qui s'est traduit par une amélioration des droits des Manitobaines et des Manitobains en mettant à l'honneur les personnes et les groupes d'aujourd'hui et de demain.

Les billets sont vendus par la Commission des droits de la personne du Manitoba, la Commission canadienne des droits de la personne et l'Association manitobaine des droits et libertés. On peut aussi trouver des renseignements sur ces prix sur le site Web de l'Association manitobaine des droits et libertés (www.marl.mb.ca, en anglais seulement).

Pour consulter la liste des anciens récipiendaires, veuillez visiter le site Web de la Commission et cliquer sur « Prix » sous l'onglet « Information publique ».

Il reste des places pour trois ateliers à venir proposés par la Commission des droits de la personne.

Harassment in the Workplace (Harcèlement en milieu de travail)
- **Le 10 novembre 2011**
- **De 8 h 30 à 12 h 30**
- **Coût : 125 $ (repas de midi compris)**

How to Investigate a Human Rights Complaint (Procédure d'enquête sur une plainte concernant les droits de la personne) – *Atelier de deux jours*
- **Mardi 22 novembre**
- **Jeudi 24 novembre 2011**
- **De 8 h 30 à 16 h 30**
- **Coût : 225 $ (repas de midi compris)**

Reasonable Accommodation in the Workplace (Mesures d'accommodement raisonnable en milieu de travail)
- **Le 1er décembre 2011**
- **De 8 h 30 à 12 h 30**
- **Coût : 125 $ (repas de midi compris)**

Dans la nouvelle année, ces mêmes ateliers sont déjà presque complets.

Pour plus de renseignements sur le contenu des ateliers, veuillez communiquer avec Mme Sheilagh Hooper au 204 9453009 (de Winnipeg) ou au 1 888 8848681 (sans frais), ou visiter le site www.manitobahumanrights.ca/workshops.html (en anglais seulement).

Il est possible de s'inscrire en ligne.

MISE À JOUR

Annonce de la conférencière d'honneur

Y sommes-nous?

Du 17 au 19 juin 2012

Winnipeg (Manitoba)

Conférence de l'ACCCDP sur les droits de la personne 2012

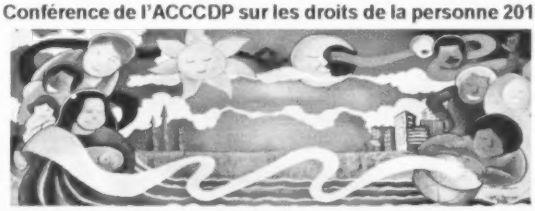

Conférencière d'honneur

Docteure Samantha Nutt

Le nouveau livre fascinant de M^me^ Samantha Nutt, Damned Nations, relate de manière vivifiante et sans compromis son travail dans certaines des régions les plus dévastées du monde.